

Informations sur la sécurité du produit

Conteneur à étagères BAUER CEN 75-2b/75-3b, acier, porte coulissante, différentes tailles Versions

Fabricant/Personne de contact : BAUER GmbH, Eichendorffstr. 62, 46354 Südlohn, Deutschland
e-Mail : info@bauer-suedlohn.com

Merci de bien consulter les caractéristiques techniques des articles !

Numéros d'article : 461128, 461127, 461126, 461125, 461124, 461123, 461080, 461079, 461078, 461077, 461076, 461075

Instructions de sécurité:

- Le conteneur à rayonnages convient aux substances dangereuses pour l'eau des catégories SGH 1 à 4. Manipulation sûre requise.
- Contrôle régulier des dommages causés par la corrosion de l'acier et établissement d'un protocole nécessaire.
- Contrôler régulièrement le bon fonctionnement et l'étanchéité du bac de rétention.
- Une manipulation sûre des substances dangereuses doit être garantie, entre autres, par des équipements de protection individuelle appropriés, tels que des gants et des lunettes de protection.
- Pour les substances dangereuses des catégories SGH 1 à 4, respecter les mesures de sécurité et tenir à disposition les fiches de données de sécurité.
- Le produit doit être monté et entretenu par des professionnels agréés et formés.
- La mise à la terre/l'équipotentialité est nécessaire pour le stockage de liquides inflammables de la catégorie SGH 1-3.
- En cas d'utilisation à l'extérieur, assurer la mise à la terre et la protection contre les intempéries.
- Les moyens de manutention tels que les chariots élévateurs à fourche ou les transpalettes nécessitent des mesures de sécurité.
- Ne pas surcharger : respecter la charge maximale et les spécifications telles que 16 palettes chimiques ou 32 europalettes.
- Le produit ne doit être utilisé que dans des zones bien ventilées.
- S'assurer que le conteneur à étagères est entièrement monté avant de l'utiliser.
- Une mauvaise manipulation peut entraîner un risque d'étouffement, de fuite ou d'incendie, il convient donc de respecter strictement les mesures de sécurité.
- Respecter les réglementations relatives au stockage des liquides inflammables, comme la mise à la terre.
- Maintenir les portails coulissants fermés pendant leur utilisation et vérifier régulièrement leur fonctionnement.
- Attention en cas d'utilisation à l'extérieur : mesures de mise à la terre appropriées recommandées.
- Utiliser des dispositifs de sécurité tels que des portes coulissantes verrouillables.